

REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO
MINISTERE DES RESSOURCES HYDRAULIQUES ET DE L'ELECTRICITE
UNITE DE COORDINATION ET DE MANAGEMENT DES PROJETS (UCM)

PROJET D'ACCES, DE GOUVERNANCE ET DE REFORME DES SECTEURS
DE L'ÉLECTRICITE ET DE L'EAU
«AGREE»

AVIS A MANIFESTATIONS D'INTERET

Numéro de l'Avis	: AMI n° 013/MINRHE/UCM/AGREE/2025/SC
Numéro du marché	: ZR-UCM-501027-CS-INDV
Financement	: Banque mondiale Don IDA N°D9890-ZR et Crédit IDA N°7066-ZR
	Services de consultant : Recrutement d'un Consultant senior en passation des marchés chargé de l'assistance technique en passation des marchés à la cellule de passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Energétiques en milieux Rural et Périurbain
Date de publication	: 07 juillet 2025

Le Gouvernement de la République Démocratique du Congo a reçu un financement de l'Association Internationale de Développement (IDA) en vue de financer le Projet d'Accès, de Gouvernance et de Réforme des secteurs de l'Electricité et de l'Eau (AGREE) et a l'intention d'utiliser une partie du montant de ce financement pour effectuer les paiements au titre du contrat de « **Consultant senior en passation des marchés chargé de l'Assistance Technique en passation des marchés à la cellule de passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Energétiques en milieux Rural et Périurbain** »

Sous l'autorité directe de la Direction Générale, l'Assistant Technique en Passation des Marchés est chargé de renforcer le dispositif interne de passation des marchés à travers un appui technique de haut niveau, la révision ou l'optimisation des procédures existantes, l'actualisation du manuel de procédures de la passation des marchés tout en assurant le renforcement des capacités de l'ensemble des principaux acteurs impliqués dans la mise en œuvre de projets et le mentorat de l'équipe de la passation des marchés.

Les termes de référence (TDR) détaillés de la mission sont disponibles sur le site web suivant : www.ucmenergie-rdc.com et www.anser.gouv.cd.

Pour l'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Energétiques en milieux Rural et Périurbain, ANSER sigle, l'Unité de Coordination et de Management des projets du Ministère des Ressources Hydrauliques et de l'Électricité (UCM), invite les Consultants individuels (« Consultants ») admissibles à manifester leur intérêt à fournir les services décrits ci-dessus. Les Consultants individuels intéressés doivent fournir les informations démontrant qu'ils possèdent les qualifications requises et l'expérience pertinente pour exécuter lesdits Services.

Les critères pour l'établissement de la liste restreinte sont :

- Être titulaire d'un diplôme d'études universitaires ou supérieures, BAC + 5 ou équivalent, en ingénierie, droit, économie ou tout autre domaine pertinent ;
- Avoir une expérience globale minimale de quinze ans (15) ans dont au moins dix (10) ans à un poste de passation des marchés dans le secteur public ou privé ou avoir assumé des responsabilités dans le domaine de l'électricité, eau ou infrastructures. Et cinq (5) ans d'expérience similaire en tant que Assistant Technique en Passation des Marchés dans un projet sur financement de la Banque mondiale ;
- Avoir une bonne connaissance des procédures, du nouveau cadre de la passation des marchés et des accords de crédits de la Banque mondiale ;

- Avoir une expérience dans l'élaboration ou l'actualisation des manuels de procédures de passation des marchés ;
- Avoir une expérience dans l'appui institutionnel et la formation des cellules de passation des marchés ;
- Avoir une parfaite maîtrise du français et bonne capacité de rédaction et de communication ;
- Avoir la maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel et PowerPoint) ;
- Avoir une intégrité professionnelle et des aptitudes à travailler en équipe.

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Le Consultant devra joindre à sa candidature la lettre de motivation et le curriculum vitae ainsi que les copies des diplômes, attestations et certificats illustrant ses qualifications et références dans des missions comparables.

L'attention des Consultants intéressés est attirée sur la Section III, paragraphes 3.14, 3.16, et 3.17 des règlements de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), cinquième édition, septembre 2023, qui énonce la politique de la Banque mondiale en matière de conflits d'intérêts.

Un consultant sera sélectionné selon la méthode de sélection agréée pour des Consultants individuels telle que décrite à la section VII, paragraphes 7.36 et 7.37 du règlement de Passations des Marchés pour les emprunteurs sollicitant le financement de projets d'investissement (FPI), cinquième édition, septembre 2023, en matière de sélection et emploi de consultants par les emprunteurs de la Banque mondiale dans le cadre des prêts de la BIRD et des crédits et dons de l'AID.

De plus amples informations peuvent être obtenues à l'adresse ci-dessous tous les jours ouvrables pendant les heures de bureau, c'est-à-dire de 9h00 à 16h00.

Les manifestations d'intérêt **rédigées en langue française** doivent être remises par écrit à l'adresse ci-dessous (par courrier physique ou par courrier électronique) avant le **lundi 21 juillet 2025** et porter clairement la mention : « **AMI n° 013/MINRHE/UCM/AGREE/2025/SC – Recrutement d'un Consultant senior en passation des marchés chargé de l'assistance technique en passation des marchés à la cellule de passation des marchés de l'Agence Nationale de l'Electrification et des Services Energétiques en milieux Rural et Périurbain** ».

L'adresse est :

Unité de Coordination et de Management des projets du ministère des Ressources Hydrauliques et Electricité (UCM)
1022, Avenue des Forces Armées de la RDC (ex-Avenue du Haut Commandement)
Concession Zimbali & Gombe River
2^{ème} étage du bâtiment à usage administratif
Commune de la Gombe
Kinshasa
République Démocratique du Congo
E-mail : procurement@ucmenergie-rdc.com



Jean-Pierre MUKADI KALOMBO, PMP®
Coordonnateur